



COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION

NOUS REFUSONS DE SERVIR DE CAUTION AU PASSAGE EN FORCE DU SNU !

Lors de ses vœux du 31 décembre, le président Macron a annoncé la généralisation du SNU. **Pourtant, ce dispositif rencontre l'opposition constante d'une large majorité des acteurs de l'éducation populaire depuis qu'ils sont sollicités pour y intervenir.**

D'ores et déjà, alors même que le dispositif était basé sur le volontariat, celui-ci a donné lieu à de très nombreux incidents et signalements pour des faits de maltraitance ou d'abus ayant occasionnés des malaises.

De même, le coût d'un tel dispositif (plus de 2000 euros par participant pour 15 jours), pris sur le budget de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports représente un gâchis considérable d'argent public qui trouverait un bien meilleur emploi pour financer l'éducation populaire, le service public d'éducation et permettre une réelle complémentarité éducative entre l'Education Nationale et l'éducation populaire portée tant par les associations que le service public

A l'opposé des valeurs d'émancipation de la jeunesse que nous portons en tant qu'actrices et acteurs de l'éducation populaire, le SNU s'inscrit dans une démarche d'encadrement de la jeunesse que nous rejetons.

Alors qu'un comité de filière a été mis en place dans la branche Animation dont l'objet devait être de revaloriser des métiers confrontés à des difficultés de recrutement sans précédent et à répondre à la mobilisation grandissante de ses salarié.es depuis 2019, le gouvernement tente de le détourner de son objet pour en faire un outil de promotion d'un dispositif rejeté par une large majorité des acteurs et actrices de la filière.

Cette volonté d'instrumentalisation est doublé d'un mépris total des organisations syndicales, et de la CGT en particulier, alors que la CGT est la principale organisation représentative dans la filière : **la CGT n'a même pas été invitée à une réunion du comité de filière organisée en catimini le 5 janvier pour promouvoir le SNU, alors même que la CGT est membre du bureau du comité de filière.**

La CGT réaffirme son opposition au SNU, demande que soient affectés les budgets mobilisés à de véritables démarches d'éducation populaire et au service public d'éducation.

Elle suspend ses travaux au comité de filière, devant le mépris manifeste dont fait preuve le gouvernement plus décidé à faire passer en force un projet controversé qu'à écouter les salarié.es du secteur et leurs organisations représentatives.

Elle demande l'abandon du projet de contribution élaboré le 9 janvier 2023 par les représentants du gouvernement et le retour à l'agenda initial des travaux du comité de filière.

Montreuil, le 13 janvier 2023